



ADRESSES DE NOS CENTRES DE PRELEVEMENTS

• Polyclinique d'Anderlues

Place de la gare 10, 6150 Anderlues

Tél : 071/59.93.20

Prises de sang : Lun, Mer et Ven de 7h à 8h30

Sam de 8h à 9h30

• Beaumont

Rue de la déportation, 5 - 6500 Beaumont

Tél : 071/50.34.55

Prises de sang sur rendez-vous du Lun au Jeu de 8h à 9h

• Binche

Place E. Derbaix, 15 - 7130 Binche

Tél : 064/33.81.83

Prises de sang du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 10h00

• Centre Médical de Braine-L'Alleud

Avenue Napoléon 3 - 1420 Braine-l'Alleud

Tél : 02/384.60.20

Prises de sang du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 10h00

• Centre Médical de Genappe

Rue Emmanuel Lutte 16 - 1470 Genappe

Tél : 067/79.07.18

Prises de sang du Lun au Ven de 8h à 10h

• Centre du Bien-Naître

Rue Ferrer, 196 - 7100 Haine-Saint-Paul

Tél : 064/23.33.50

Prélèvements pour les femmes enceintes

• CMS

Rue Gustave Boël, 31 - 7100 La Louvière

Tél : 064/23.54.54

Prises de sang sur RDV de 8h à 11h30 et de 13h30 à 14h30

• Centre Médical de Braine-Le-Château

Rue de la Station, 13 - 1440 Braine-Le-Château

Tél : 02/366.04.48

Prises de sang du Lundi au Samedi, de 7h30 à 9h30



CENTRES DE PRELEVEMENTS SUR NOS SITES HOSPITALIERS

• Hôpital de Jolimont

Rue Ferrer, 159 - 7100 Haine-Saint-Paul

Centre de prélèvement (au niveau -2 de l'hôpital)

Tél. Secrétariat : 064/23 40 84

Horaire : Du Lundi au Vendredi de 7h à 16h30

Samedi de 8h à 11h

• Hôpital de Lobbes

Rue de la Station, 25 - 6540 Lobbes

Tél. Secrétariat : 071/59 93 20 Fax : 071/59 94 33

Horaire : Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h30

Samedi de 8h à 11h

• Hôpital de Nivelles

Rue Samiette, 1 - 1400 Nivelles

Tél. Secrétariat : 067/88 52 22 Fax : 067/88 52 20

Horaire : Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h30

Samedi de 8h à 11h

• Hôpital de Tubize

Avenue Scandiano, 8 - 1480 Tubize

Tél. Secrétariat : 067/88 52 22

Horaire : Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h

Samedi de 8h à 11h30

Votre AVIS nous intéresse !

Nous vous invitons à participer à notre enquête de satisfaction des centres de prélèvement sur le site : <https://fr.surveymonkey.com/r/JLNT04>

Ou à vous adresser à la cellule qualité du laboratoire : 064/23.49.68 ou labo.jolimont@jolimont.be



GRUPE
JOLIMONT



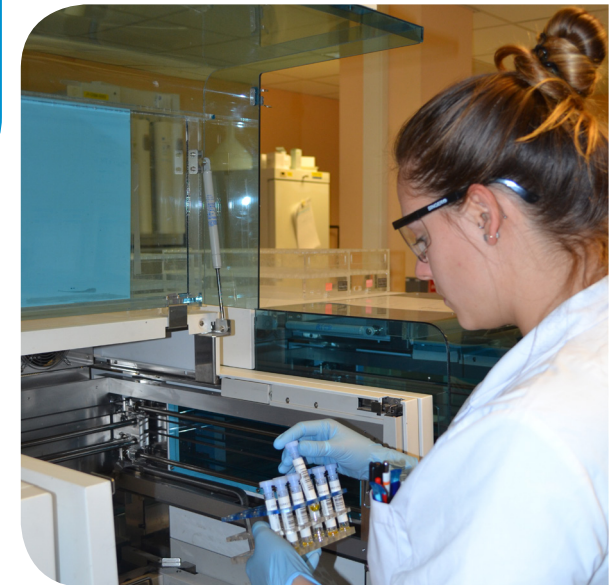
www.jolimont.be

Février 2019
JLNT-PRV-DE002-11



PÔLE HOSPITALIER
JOLIMONT

LABORATOIRE DE BIOLOGIE CLINIQUE



www.jolimont.be



QUE FAIRE SI VOUS DEVEZ REALISER UNE PRISE DE SANG ?

Ne pas oublier :

- **Votre carte d'identité**
- **Une vignette mutuelle**
- **La demande de votre médecin-prescripteur**

En cas de prise de médicament tels que: les anti-coagulants comme le Sintrom, les antiagrégants plaquettaires et l'aspirine ou médicament apparenté, veuillez le signaler à la personne qui réalise la prise de sang.

Pour tout renseignement complémentaire en relation avec votre prise de sang, prenez contact avec le centre de prélèvement ou le secrétariat du laboratoire qui se fera un plaisir de vous aider et vous guider.

À l'hôpital de Jolimont, il faut prendre rendez-vous pour :

- Un test à la sueur (Attention, ce test se réalise après 11h) : 064/23.40.84
- Un spermogramme (Attention, ce test n'est réalisé que le jeudi) : 064/23.40.81
- Un test d'hyperglycémie provoquée : 064/23.40.84

Pour les autres sites hospitaliers :

- Pour prendre RDV à Lobbes: 071/59.93.20
- Pour prendre RDV à Nivelles et Tubize : 067/88.52.22



PRÉCAUTIONS

- La veille au soir, prenez un repas léger de préférence avant 21h
- Présentez-vous, à jeun, au centre de prélèvement
- Vous pouvez boire de l'eau plate mais sans additif. Pas de café, de thé ou tisane ni de boissons gazeuses



QUE FAIRE SI VOUS DEVEZ REALISER UNE PRISE DE SANG CHEZ UN ENFANT ?

Pour les enfants de moins de 12 ans, veuillez-vous rendre directement dans le service de pédiatrie de l'hôpital (pour les sites de Jolimont, Lobbes et Nivelles).



QUE FAIRE POUR UNE COLLECTE D'URINE DE 24H ?

Passez au laboratoire ou au centre de prélèvement afin de recevoir les bidons adéquats pour récolter les urines de 24h.

Pour les catécholamines urinaires, le laboratoire fournit le(s) bidon(s) contenant de l'acide.

Commencez le matin après avoir vidé la vessie. Notez bien l'heure de départ et continuez la collecte jusqu'au lendemain même heure.

Si lors de la collecte, un problème se pose pour remplir directement le bidon, urinez dans un autre récipient et transvasez-le ensuite dans le bidon afin d'avoir une collecte correcte.



QUE FAIRE POUR UNE ANALYSE DE SPERME ?

Téléphonez au secrétariat du laboratoire d'un des 4 sites hospitaliers afin de prendre rendez-vous.

Un pot spécial (à couvercle rouge, en emballage individuel) pour le prélèvement doit vous être fourni par le laboratoire ainsi que la feuille de prescription vous donnant les conseils pour réaliser le prélèvement dans les bonnes conditions.



L'ACCREDITATION DE NOS LABORATOIRES

En septembre 2012, le laboratoire de Jolimont a obtenu l'accréditation ISO 15189 octroyée par BELAC pour les analyses de Biologie moléculaire, en 2013 pour les analyses d'hématologie et de chimie et en 2014 pour les analyses urinaires en microbiologie sur nos 4 sites. En 2015, nos laboratoires sont passés au 2e cycle d'accréditation (2015-2020).

Le certificat BELAC (n°468-MED) reconnaît nos compétences pour l'ensemble des activités: l'accueil du patient, le traitement des échantillons, l'analyse et la transmission des résultats au médecin.



N° 468 - MED

L'ISO 15189 est une norme de qualité spécialement conçue pour les laboratoires de Biologie médicale. Pour obtenir un certificat d'accréditation ISO 15189, le laboratoire doit démontrer devant des experts indépendants qu'il possède les compétences nécessaires pour générer des résultats d'analyses fiables.

En s'intégrant dans une démarche qualité, le laboratoire s'engage à répondre aux exigences des patients et à celles des prescripteurs.

Nous poursuivons également les démarches d'Accréditation Canada International (ACI) du Groupe Jolimont. En octobre 2017, nos centres hospitaliers, y compris nos laboratoires, ont obtenu l'agrément Or de l'ACI.



Nos objectifs :

- Maintenir le système de qualité mis en place dans le laboratoire
- Etendre l'accréditation à la quasi-totalité des analyses du laboratoire